



Vitrificateur monocomposant RENOPUR-T® 1

niveau

1

2

3

4

P. peu sollicitées

MONOCOMPOSANT

PRÊT A L'EMPLOI

RENDEMENT

1L = ± 12m² par couche

ASPECT

Mat – satiné - brillant

NETTOYAGE DES
OUTILS

EAU

SECHAGE ENTRE 2
COUCHES

2 – 3 H

CONDITIONNEMENTS

1L – 2,5L



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



caractéristiques - destinations

- Vitrificateur monocomposant en phase aqueuse.
- Vitrificateur adhérence directe sur parquets vitrifiés, stratifiés.
- Sans ponçage, ni décapage, ni sous-couche.
- Idéal pour rénovation des chambres.
- Redonne un aspect neuf pour une rénovation légère.

caractéristiques

Aspect du produit en pot	Liquide blanc
Séchage physique	Par évaporation de l'eau
Liant	Résines acryliques

propriétés physico-chimiques

COUCHE HUMIDE	
Densité à 20° C	1.03 +/- 0.05
Viscosité à 20° C	De 35 à 45 secondes selon les aspects - Coupe AFNOR N° 4
pH	9 +/- 0.5
Contenu en COV produit prêt à l'emploi	Valeur limite UE pour ce produit (Cat A/i) : 140 g/L (2007) / 140 g/L (2010) Ce produit contient max 35g/L COV

teintes et niveaux de brillance

	Angle de réflexion de 60°
MAT - Aspect huilé	10-20% GLOSS
SATINE - Aspect ciré	30-45% GLOSS
CHÊNE MOYEN – Aspect ciré	30-45% GLOSS

- *Vérification physique de la brillance indiquée en gloss selon la norme NF EN ISO 2813 : elle est mesurée avec un brillancemètre en dirigeant un faisceau lumineux de puissance constante à un angle déterminé sur la surface à tester puis en mesurant la réflexion (lumière réfléchiée par la surface). Plus la mesure est élevée, plus la surface brille. Pour définir l'échelle de réflexion spéculaire, on attribue la valeur 100 au verre noir poli.*
- *Un angle de réflexion de 60° correspond à une appréciation visuelle du sol à proximité immédiate à partir d'une position debout.*
- *Mesure effectuée sur bois après application de 2 couches sur support bloqué, après 10 jours de séchage (aspect définitif) en suivant le rendement préconisé du produit.*

Conditions pour obtenir les valeurs ci-dessus :

- Respecter le rendement : les niveaux de brillance peuvent varier en fonction de l'épaisseur déposée et de la porosité du bois.
- Bien mélanger le vitrificateur avant et pendant l'application pour obtenir un aspect homogène.

séchage

Hors poussière	30 minutes	
Recouvrable / égrenable	2-3 heures	Voir conditions ci-après.
Trafic faible	24 heures	En prenant certaines précautions car le vitrificateur n'est pas sec à cœur et est encore fragile
Résistance optimale	2 semaines	Utilisation normale des lieux

Temps de séchage à 20° C et 65% d'humidité relative pour des couches d'épaisseur normale.

Une mauvaise aération, l'application en couches trop épaisses, une température trop basse et /ou une humidité relative trop importante ralentiront le temps de séchage.

De même l'essence de bois peut influencer sur le temps de séchage.

mise en œuvre

Préparer le support

Le ponçage et la vitrification des parquets récemment collés peuvent commencer après durcissement complet de la colle.

Le support préparé doit être propre, sec et dégraissé. Tout corps gras ou pelliculé peut entraîner une non-adhérence du vitrificateur. Le lessivage est donc indispensable.

Le ponçage à blanc n'est pas indispensable. Si toutefois un ponçage est nécessaire :

- poncer le parquet « à blanc » dans les règles de l'art en 3 passes minimum. Terminer par un ponçage au grain 100 ou 120.

PARQUET VITRIFIÉ : égrener (abrasif grain 120) et dépoussiérer avec soin.

PARQUET PRÉ-VERNI ET REVÊTEMENT STRATIFIÉ : dégraisser soigneusement juste avant l'application du vitrificateur.

Dépoussiérer toujours parfaitement le sol, les murs et plinthes avant l'application de tout produit.

Travailler la couleur

Pour personnaliser un parquet brut, appliquer au besoin et selon l'attente esthétique, la Préparation décorative PLASTOR choisie (Colour Floors Teinte). Toutefois, un temps de séchage de 24h sera nécessaire entre l'application de Colour Floors Teinte et de RENOPUR-T1.

Protéger le parquet

Avant de vitrifier un parquet brut, pour garantir la parfaite protection du support, opter selon le besoin pour la sous-couche PLASTOR adaptée aux contraintes des différentes essences de bois.

Les sous-couches PRIM'H2O pour les bois tanniques, et le Colmateur de fond destiné aux bois très absorbants, sont particulièrement recommandées avant l'application du vitrificateur RENOPUR-T®1.

En cas de survitrification ou de rénovation sans ponçage à blanc, ne pas appliquer de sous-couche avant le vitrificateur.

Appliquer la sous-couche en 1 couche. Après séchage, selon la sous-couche appliquée, un égrenage léger et uniforme sera effectué avant d'appliquer le vitrificateur (voir mode d'emploi des sous-couches).

Vitrifier

Outillage :

N'utiliser que des outils en acier inoxydable ou en matière synthétique. Utiliser un rouleau poils 13mm qui ne peluche pas. Le spalter doit être adapté à l'application de produits en phase aqueuse.

Pour un résultat optimal, avant la première utilisation :

- **Du rouleau** : brosser le manchon pour éliminer les fibres en suspension, le tremper dans l'eau, puis l'essorer.
- **Du spalter** : brosser le spalter pour éliminer les poils détachés

N'utiliser que du matériel sec ou parfaitement essoré.

Lors de chaque pose, mettre rouleau et spalter dans un « box à rouleau » ou dans un sachet plastique pour éviter le dessèchement sans avoir à le mettre dans de l'eau.

Conditions d'application :

Conformément aux règles professionnelles en vigueur, n'appliquer le vitrificateur que :

- Par une température au sol comprise entre 8° C et 25° C
- Sur un support propre, sec (humidité <10%), dégraissé (sans corps gras tels qu'exsudation, cire, silicone...), et exempt de lessive, de toute salissure, poussière de ponçage ou autres résidus acides.
- En l'absence de courant d'air.

1 Avant l'utilisation de RENOPUR-T®1, acclimater l'emballage à la température ambiante et veiller à ce qu'il n'ait pas été exposé au gel.
En cas d'utilisation d'un bidon entamé, faire attention lors de l'ouverture afin d'éviter que des particules de vernis séché ne tombent dans le vernis. Ces particules sont insolubles et ne peuvent être retirées que par tamisage.

2 Bien agiter le bidon. Transvaser le vitrificateur dans un récipient propre. Ne pas diluer.

3 Appliquer en système sous-couche + 2 couches de vitrificateur (ou 3 en l'absence de sous-couche). Commencer l'application par la périphérie de la pièce à l'aide d'un spalter, puis continuer au rouleau non pelucheux. Étaler le vitrificateur en couches croisées, régulières et garnies en finissant dans le sens des fibres du bois ou de la lumière selon le type de pose et en évitant les surépaisseurs, bourrelets et courants d'air. Appliquer sur des petites surfaces de 2 ou 3 m² à la fois et faire attention de toujours réaliser les raccords mouillé sur mouillé. Veiller à appliquer le vitrificateur sans trop appuyer sur le rouleau et en évitant aussi de trop travailler le produit qui commence à sécher.

Bien contrôler la consommation du produit afin de respecter le rendement. Des couches trop fines entraîneront une usure prématurée du film et des couches trop épaisses engendreront un séchage lent, un mauvais tendu...

Attention : compte tenu du processus de séchage des vitrificateurs en phase aqueuse, une couche en cours de séchage n'a pas un aspect tendu.

4 Égrener légèrement la première couche appliquée sur bois brut avec une grille grain 150-180 ou à l'aide d'un pad noir adaptés sur monobrosse. Selon le besoin un égrenage léger entre couches sera effectué. N'appliquer une nouvelle couche que lorsque la couche précédente est bien sèche. Si le vitrificateur ne sèche pas de façon optimale (pas assez chaud ou trop d'humidité ambiante) il est conseillé d'attendre le lendemain avant d'égrener et d'appliquer la dernière couche. De cette façon vous pouvez être certain que les couches précédentes sont bien sèches.

En cas de séchage intermédiaire supérieur à 48 heures, procéder impérativement à un égrenage soigné de l'intégralité de la surface au grain 150.

nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation, nettoyer les outils avec de l'eau pure. Terminer par un lavage à l'eau savonneuse, puis les suspendre. Ne pas les poser.

restrictions

- La durabilité du vitrificateur ne peut être satisfaisante que :
 - si le produit est approprié à la destination de la pièce : utiliser donc toujours le vitrificateur du niveau correspondant au lieu à vitrifier ou le vitrificateur de performance supérieure.
 - Si l'entretien est réalisé avec des produits adaptés et de façon régulière.
- Certaines conceptions d'ouvrages non réalisés dans les règles de l'art, peuvent dégrader un vitrificateur prématurément.

précautions particulières

- **Sur parquets anciens** : avant l'application de toute finition, reboucher les interstices entre lames pour éviter l'infiltration et l'accumulation du vernis lors de l'application.

Une infiltration de vernis à ces endroits risque de faire remonter toutes les cires, huiles, impuretés... à la surface.

L'accumulation de produit se traduit par un voile blanc entre lames et entraîne un séchage très lent dans ces zones, ce qui aura une incidence sur le tendu du film en dernière couche puisqu'on applique un vernis sur une surface non sèche.

- **Sur parquets chanfreinés** ou parquets anciens, veiller à ne pas « remplir » les chanfreins pour éviter tout désordre esthétique.
- **Sur les bois foncés ou teintés**, il est important que :
 - toutes les inégalités et joints soient remplis/rebouchés : L'infiltration du vitrificateur en plus grande quantité dans les trous éventuels pourrait laisser des traces blanches.
 - que le bois soit bloqué avec une sous-couche solvant avant l'application du vitrificateur.
- **Sur parquets à joints pont de bateau** : utiliser la sous couche PRIM'SO Plastor avant l'application du vitrificateur.
- **Sur sols chauffants** : conformément aux règles professionnelles en vigueur, arrêter le chauffage 48 heures avant l'application du vitrificateur et le remettre progressivement en route 7 jours après.

dilution

Ne pas diluer les produits. Toute dilution diminue les performances des vitrificateurs.

mise en service et entretien

Dans les 2 semaines suivant la vitrification :

- Laisser le vitrificateur durcir à cœur.
- Ne pas mouiller le parquet, le nettoyer à sec.
- Ne pas couvrir avec un tapis.
- Faire attention en déplaçant des meubles lourds.

L'entretien d'un parquet vitrifié doit respecter certaines étapes. Pour chaque étape utiliser le produit adapté (voir fiches techniques des produits concernés) :

Nettoyer	Nettoyant parquets Nettoyant intensif Raviveur métallisant
Régénérer	Raviveur métallisant

Malgré les performances des vitrificateurs, certaines agressions doivent être évitées :

- Placer des patins de protection en feutre sous les pieds des meubles, tables et fauteuils.
- Placer un tapis brosse ou un paillason devant la porte d'entrée pour retenir les gravillons et les grains de sable.
- Changer les roulettes des chaises de bureaux pour des roulettes avec des bandes de roulement plus douces et incolores.
- Utiliser exclusivement des produits d'entretien parfaitement adaptés au type de vitrificateur.
- Ne jamais laver un parquet à grandes eaux : l'excès d'eau peut endommager le bois, le faire tuiler, se soulever voire devenir gris.
- Si la serpillière ou le balai éponge a déjà servi pour l'entretien des carrelages..., bien rincer à l'eau claire avant de l'utiliser pour le parquet.
- Ne pas utiliser de nettoyant agressif, tels que savon de Marseille, ammoniaque, nettoyant multi usages ou encore vinaigre ou eau de javel. Ces produits sont susceptibles de colorer et de détruire petit à petit le film de vitrificateur. Utiliser de préférence les produits d'entretien PLASTOR.
- Nettoyer vite tout liquide renversé sur le parquet.

conditionnements

Ce produit est disponible en bidons de 1L et 2,5L..

élimination des déchets

Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Le laisser sécher. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides ou secs dans une déchetterie. L'élimination devra toujours être effectuée conformément aux directives locales / nationales en vigueur.

stockage

Bien reboucher les bidons après chaque utilisation. Une peau peut se former dans les emballages entamés. Fermer hermétiquement les récipients. Transvaser les restes dans des conditionnements plus petits.

NE PAS EXPOSER LES BIDONS AU GEL : Attention le produit qui a gelé ne présente pas de changement visuel de consistance mais perd ses propriétés de résistance et devient donc inutilisable.

Tenir les emballages à l'abri des fortes chaleurs : éviter d'entreposer les bidons dans un véhicule en plein soleil.

précautions d'usage

Respecter toujours les directives des fiches techniques des produits utilisés, les DTU, normes, règles professionnelles et réglementations nationales en vigueur à la date d'exécution des travaux.

L'information complète pour la sécurité d'emploi, de stockage et de destruction est détaillée sur les Fiches de Données Sécurité (FDS) disponibles sur www.quickfds.com

conservation

Durée de conservation des produits entamés : utilisables si pas de formation de peau en surface, s'il n'y a pas de modification de consistance et s'il n'ont pas été soumis au gel.

certifications

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



CERTIFICATION ISO 9001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 9001 version 2000

Traçabilité et contrôle qualité de 100% de la production.

Intégration du client dans la conception des produits en vue de l'amélioration continue orientée vers la satisfaction clients.

EMBALLAGES RECYCLABLES



L'emballage est constitué de plastique recyclable

Consulter nos fiches de données de sécurité



CERTIFICATION ISO 14001

Le site de production PLASTOR est certifié ISO 14001 norme qualité internationale.

Ceci implique une vraie démarche environnementale : un respect de la réglementation, la mise en place de plans de prévention de risques de pollution, de plans d'améliorations, une surveillance de l'impact des rejets sur l'environnement, un tri et une valorisation des déchets...

LABEL EXCELL



Ce label atteste que le produit a fait l'objet d'une recherche de différents polluants réputés, ou suspectés, pouvoir perturber la qualité de l'environnement vinicole.

Les analyses effectuées n'ont pas permis de détecter d'éléments indésirables en quantités significatives.

Le produit considéré peut être utilisé en ambiance vinicole moyennant le respect des conditions de mise en œuvre propre au produit et sans altérer la composition mesurée lors de l'analyse. Dans ces conditions, l'innocuité du matériau vis-à-vis de la qualité des produits entreposés dans les locaux considérés est assurée.

0% NMP – 0% NEP



- la NMP a un effet toxique sur l'appareil reproducteur, ce qui implique un risque pour le fœtus lorsque la femme enceinte a un contact cutané avec de la NMP à l'état liquide.
- Les fournisseurs de NEP aujourd'hui continuent les tests sur cette matière et ne s'engagent pas sur des conclusions toxiques définitives.

PLASTOR - GROUPE V33 • RUE DE LA CROIX BERNARD • 39120 DOMBLANS
Tél : 03 84 35 28 77 – fax : 03 84 44 63 18 - www.plastor.com

Pour tous renseignements techniques supplémentaires

- Par téléphone : Le service technique PLASTOR vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au 03 84 35 00 10
- Par fax : 03 84 44 63 18
- Par courrier : PLASTOR – service Technique – B.P. 1 – 39210 Domblans

La présente notice a pour but d'informer. Les renseignements reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelle en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur. Etant donné la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi de nos produits, ils ne peuvent dispenser l'utilisateur de ses propres expériences. On ne saurait déduire de nos indications une garantie juridique.

Cette fiche technique annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Assurez-vous auprès du service technique que vous êtes en possession de la dernière version